

Transparence et vision d'avenir

✓ Gilles Dubé à la préfecture



l'entraide et l'activité physique sont privilégiées. De plus, il faut aussi penser aux jeunes familles qui doivent se loger, donc encourager les municipalités comme plusieurs au Québec à alléger les règles afin de pouvoir construire selon les désirs des citoyens, plusieurs parlent d'habitation plus modeste et même de mini-maisons.

ENVIRONNEMENT

Encourager le respect de l'environnement, en proposant les bienfaits des règles du : **3 - 30 - 300**, soit que chaque demeure soit entourée d'au moins 3 arbres de grandeur décente, 30 % de couverture végétale et à 300 mètres d'un parc naturel.

Les organismes *Vivre en ville*, et *Agora municipal* sont une source intarissable d'exemples de développements respectueux de l'environnement. Il faut toujours s'appuyer sur ceux qui réussissent mieux. Le concept de rues conviviales à Magog est aussi à analyser le potentiel, sans compter les multiples exemples à travers le monde.

FINANCES

Afin de fournir des services de qualité aux citoyens, nous devons établir un plan de développement pro-actif des ressources, tel MTFO (fibre optique) pour rendre rentable l'organisme. De plus, la MRC de Montcalm déborde grandement de ses obligations, il faut s'assurer des résultats tangibles de ces investissements et assurer le respect de la capacité financière des citoyens.

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET URBANISME

La ministre indiquait son désir de diminuer la réglementation afin d'accélérer tout le processus de développement. Une bonne nouvelle que nous devons suivre à la loupe. Il faut quand même s'assurer du développement en règle avec le respect de la nature et de notre environnement.

HABITATIONS

Implantation d'un projet comme *Village Vital* dans au moins une municipalité qui consiste en une Coop de résidences plus ou moins grandes, répondant aux besoins des aînés en passant par le partage des ressources, l'amitié, l'accès à la nature, une serre commune 3 saisons et un local communautaire où

VOIES DE CONTOURNEMENT

Comme préfet, je vais appuyer la démarche du Comité Mobili-T et du député pour la réalisation des voies de contournement à Sainte-Julienne et à Saint-Lin-Laurentides. Il faudra aussi s'assurer que les bouchons à Saint-Esprit et à l'intersection de la route 337 vers Rawdon ne causent pas d'embouteillage.

VOIES CYCLABLES

Une étude est en cours pour un projet de voies cyclables, il faudra bien l'évaluer et établir un plan de développement intermunicipal cohérent pour les prochaines années. Ce plan devra faire partie intégrante du plan d'urbanisme.

De plus, pour l'obtention de subvention (50 %), le projet doit se connecter à la *Route verte*, ce qui demandera des négociations avec des villes avoisinantes. Un plan complet avec échéanciers et plan financiers devra être mis en place et suivi à la loupe pour éviter les surcoûts. Tout un défi pour le rattrapage face à plusieurs régions.

GESTION DE L'EAU

La MRC est responsable de la gestion des cours d'eau, nous aurons la nouvelle carte des zones inondables en mars prochain. Nous devons penser à des solutions afin d'éviter la dévaluation des résidences touchées par ce désastre. Il pourrait être avantageux d'établir la plantation d'arbres, de parcs éponges ou peut-être des étangs de rétention d'eau, mais aussi l'entretien des accumulations dans les fonds des rivières nuisant à la libre circulation de l'eau. La MRC pourrait aussi promouvoir l'importance de bien gérer son eau. Chaque jour, nous utilisons près du double des pays d'Europe. Cette année a démontré que le Québec n'est pas à l'abri des sécheresses.

COMMUNICATIONS

Rétablir un plan de communication pour tous les citoyens. Bien que le Facebook de la MRC a 6 700 abonnés, il reste que la population de Montcalm est plus de 65 000 habitants. Plusieurs citoyens ne connaissent pas les services de la MRC, particulièrement pour le transport collectif, adapté et le taxi-bus ou même les stationnements incitatifs pour une utilisation accrue des services de transport, sans compter le programme réno-région, le service

d'accompagnement pour les entreprises, et pourquoi pas la promotion de meilleures habitudes de vie. La MRC pourrait être la courroie de transmission pour conscientiser les gens sur différents sujets, l'utilisation de l'eau, l'importance de la plantation d'arbres, la gestion des matières recyclables et organiques, etc.

De plus, il faut promouvoir les décisions qui sont prises par les maires et mairesses. Chaque mois un résumé compréhensible des décisions devrait être diffusé, en ajoutant également les noms des responsables des dossiers pour valoriser leur travail. La MRC pourrait se procurer une page ou deux de publicités dans les cahiers municipaux, Il y aurait une diminution des coûts d'impression et d'envois pour les municipalités et à moindre coût pour la MRC.

Et pourquoi pas instaurer des séances d'information sur les différents services offerts aux entreprises, aux organismes et aux citoyens.

CULTURE

Tous savent que la culture demande des subventions, or, faire la recherche des projets accessibles et préparer les dossiers demandent du temps et des connaissances et une personne à temps plein, comme c'était le cas jusqu'à récemment. Cela avait permis la concrétisation du projet *Chouette, parcours d'art en milieu rural* (subvention de 825 000 \$).

REPRÉSENTATIONS

En plus de représenter les maires et mairesses, comme préfet, je propose de trimbaler dans tous les événements un présentoir portatif que j'installerais à l'accueil pour offrir les différents dépliants sur les services offerts. Voilà une autre façon que j'assumerai pour partager l'information.



Programme électoral